

la lettre des Rivières

Creuse - Anglin - Claise

“ ÉDIT’EAU ”

Le 13 février dernier, les délégués représentant les intercommunalités adhérentes au **Syndicat Mixte d’Aménagement de la Brenne, de la Creuse, de l’Anglin et de la Claise** se sont réunis pour la première fois afin d’installer le nouveau Comité Syndical.

Ensemble, nous veillerons à conduire à bien les missions du syndicat dans le cadre de ses compétences statutaires et tiendrons compte de notre engagement pour répondre à la nécessité de bon état écologique des cours d’eau.

Pour ce faire, nous avons la possibilité de déployer, dans les mois à venir, deux projets, appelés **Contrats Territoriaux**, sur les bassins versants de la Creuse et de l’Anglin. Cet outil opérationnel permet de mener des travaux programmés sur six années consécutives. Ils sont accompagnés d’une aide financière conséquente de la part de l’Agence de l’Eau Loire-Bretagne, des Régions et de certains départements, à condition que ces programmes soient **ambitieux et cohérents à l’échelle des bassins versants**. Le Contrat Territorial du Bassin de la Claise, démarré en 2014, s’achève quant à lui cette année.

Avec nos collaborateurs, nous allons œuvrer à l’accomplissement d’actions et de projets promettant de belles perspectives à notre nouvelle structure et à la gestion des milieux aquatiques sur notre territoire.

Jean-Louis CAMUS
Président du SMABCAC



INSTALLATION DES MEMBRES

Le Comité Syndical est composé de 33 membres titulaires et de 33 membres suppléants. Ils sont désignés par les 7 Communautés de Communes et la Communauté d’Agglomération Castelroussine adhérentes au SMABCAC. Le **bureau composé de 17 membres**, est le suivant :

- **Président** : Jean-Louis CAMUS
(CdC Cœur de Brenne)
- **1er Vice-Président** : Jean GUIGNEDOUX
(CdC Val de l’Indre Brenne)
- **2ème Vice-Président** : Alain JACQUET
(CdC Brenne Val de Creuse)
- **3ème Vice-Président** : Bernard AUJEAN
(CA Châteauroux Métropole)
- **4ème Vice-Président** : Claude VIDAL
(CdC Val de l’Indre Brenne)
- **5ème Vice-Président** : Maurice BONNET
(CdC Éguzon-Argenton Vallée de la Creuse)
- **6ème Vice-Président** : Laurent LAROCHE
(CdC Marche Occitane Val d’Anglin)
- **7ème Vice-Président** : Claude MERIOT
(CdC Brenne Val de Creuse)

Annick GOMBERT (CdC Brenne Val de Creuse), Edith VACHAUD (CdC Brenne Val de Creuse), Jean-Claude BLIN (CdC Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse), Jocelyne GIRAUD (CdC Eguzon-Argenton Vallée de la Creuse), Philippe GOURLAY (CdC Marche Occitane Val d’Anglin), Michel LEON (CdC Marche Occitane Val d’Anglin), Jean-Louis MARCQ (CdC Cœur de Brenne), Jean-Claude CARPENTIER (CdC Monts et Vallées Ouest Creuse) et Pierre VERON (CdC Châtillonnais en Berry).



LE BASSIN CREUSE

Le Parc Naturel Régional de la Brenne nous a remis une étude, réalisée entre 2014 et 2018, qui a permis de définir un ensemble d'actions à engager sur ce territoire. Le SMABCAC s'appuie sur ce travail pour préparer un projet de contrat territorial. Anaïs Trinquart est en charge de l'animation et de l'organisation de cette démarche.

Dans un premier temps, le travail consiste à réaliser les échantillonnages de terrain, à rencontrer les divers acteurs du territoire, à prioriser et ajuster les projets afin de les adapter aux modalités des partenaires et aux capacités du syndicat.

A ce stade, différents types de travaux peuvent être proposés : actions sur la végétation, installation d'aménagements agricoles et piscicoles, restauration des habitats et des fonctionnalités des rivières.

Les propriétaires concernés par la mise en conformité des seuils du fait du classement de la Creuse en liste 2 pourront, en sollicitant le syndicat, bénéficier d'une assistance technique et de conseils tout au long des démarches à entreprendre.

LE BASSIN ANGLIN

Le Syndicat du Bassin de l'Anglin, créé en 1987 et dissous cette année, est à l'origine d'une étude récente sur l'ensemble de ce territoire.

Menée par un bureau d'étude, elle a permis de quantifier les efforts de restauration à l'échelle des masses d'eau pour qu'elles atteignent **le bon état écologique**.

La continuité écologique et la qualité des habitats piscicoles sont les compartiments les plus dégradés. Certains de ces axes sont pourtant prioritaires pour les poissons grands migrateurs, espèces actuellement en forte régression sur tout le bassin Loire-Bretagne.

L'aboutissement du projet repose sur la cohérence des diverses actions proposées et l'adaptation de celles-ci à nos capacités. Un programme pluriannuel de travaux sera présenté aux acteurs du territoire dans les mois à venir. Si le projet est validé, **les travaux pourraient commencer à l'horizon 2021**.

Romain Fiore a été reconduit par notre syndicat et continuera d'animer la démarche de ce projet, de la suivre et d'en assurer le bon déroulement.

LE BASSIN CLAISE

L'engagement sur le Bassin Versant de la Claise est ancien. Le **Contrat Territorial de la Claise**, dans le département de l'Indre, est le deuxième programme porté sur ce bassin versant puisqu'il succède au Contrat Restauration-Entretien mené entre 2004 et 2009. Les travaux et suivis de cette deuxième programmation s'achèveront cette année. Alban Mazerolles, référent sur ce territoire, a assuré l'atteinte des objectifs des Contrats et l'organisation des travaux.

Les **actions engagées** sont principalement des travaux de restauration du lit et des habitats à partir de recharge

granulométrique, la restauration de la continuité écologique avec l'effacement de seuils, l'aménagement de clôtures et d'abreuvoirs pour préserver les berges et la qualité de l'eau et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes par de l'arrachage de Jussie et la coupe de la Grande Berce du Caucase.

La dernière année du programme concerne des actions morphologiques sur l'Aigronne. Celles-ci devraient avoir lieu cet été et cet automne. Le bilan de ce contrat territorial sera effectué dans les prochaines semaines afin de préparer, notamment, les futures actions à engager.

L'équipe salariée du SMABCAC



Anaïs TRINQUART

Technicienne rivières référente Creuse
07.72.25.11.29

Marie-Laure VÉRITÉ

Secrétaire-Comptable
02.54.38.17.32

Romain FIORE

Technicien rivières référent Anglin
06.28.19.15.13

Alban MAZEROLLES

Technicien rivières référent Claise
06.79.57.78.18